

CONSULTATION SUR UN PROJET DE NOUVEL HORAIRE SCOLAIRE

- *Si les 8 degrés de l'école primaire augmentaient leur horaire scolaire de 4 périodes par semaine, quel seraient les besoins en postes ?*

Besoins en postes pour assumer l'augmentation de l'horaire sans augmenter le temps de travail des enseignants
--

Il y aurait plusieurs manières d'estimer les ressources nécessaires à la modification de l'horaire de l'écolier, telle qu'elle est envisagée à ce jour. Le choix de calcul opéré est simple :

Si on considère la nécessité supplémentaire d'un encadrement adulte, il faut ajouter 4 périodes à toutes les classes (correspondant à l'ajout du mercredi matin). Les autres périodes ajoutées sont de fait des augmentations de présence obligatoire de l'écolier dans l'horaire existant (par exemple suppression d'une partie des temps d'accueil).

A la rentrée 2009, il y avait 1653 classes (communiqué de presse du conseiller d'Etat du 21 août 2009).

Si on multiplie 1653 par 4 on obtient 6612 correspondant au nombre de périodes où une présence adulte est requise pour l'ensemble du canton pour une semaine. Si l'on divise par 28 périodes (correspondant à un plein temps d'enseignement), on arrive à un total de 236,14 postes. On est très loin des 80 postes avancés par le département.

Tableau résumé :

1653 classes x 4 périodes	= 6612 périodes par semaine.
10,6 millions équivalent à 80 postes selon l'estimation du département (couvrant 2240 périodes)	6612 périodes : par 28 (équivalent plein temps) = 236 postes environ
Déficit de postes :	156 !

Conclusion (très provisoire) : si d'aventure le scénario soumis à la consultation devait se réaliser, il faudrait s'y opposer tant que les moyens requis ne sont pas triplés par rapport à la prévision du DIP !

*Doc de travail comité – avril 2010
(Distribué à l'AD du 4 mai 2010)*